

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2021

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire le seize juin deux mille vingt et un à dix-huit heures trente minutes, salle du Conseil municipal, sous la présidence de Madame Emilie RABETEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 8 juin 2021.

Madame la Maire procède à l'appel des conseillers municipaux :

Présents : Mme RABETEAU, M. DAMAY, Mme FADAT, M. ROUGERIE, Mme JALLAIS, M. HOLLAENDER, Mme COSTE, Mme ANDRIEUX, M. GARAPON, M. BEAUNIER, Mme PREVOT, M. CASSAT, Mme BOUDEAU, M. DELIERE, M. RAOUL, Mme CHAPLOT, M. FAUGERAS, M. ABSI

Absents avec délégation :

M. CHAPLOT donne procuration à Mme CHAPLOT
Mme RAFFIER donne procuration à Mme ANDRIEUX
M. RUFFINI donne procuration à M. HOLLAENDER
Mme CATHELY donne procuration à M. HOLLAENDER
M. ARNAUD donne procuration à Mme JALLAIS

Absents sans délégation :

Mme LAULIAC
M. GENEST
M. HARTMANN
Mme MAGUER
Mme MEUNIER
M. VAUZELLE

Monsieur Franck DAMAY a été nommé secrétaire de séance.

Affaires générales

- 1) Adhésion au groupement de commandes de Limoges Métropole pour le marché de télécommunication
Rapporteur : Emilie RABETEAU

Le marché actuel de télécommunication, qui avait déjà fait l'objet d'un groupement de commandes initié par Limoges Métropole, expire à la fin de l'année 2021.

Ce marché arrivant à échéance, Limoges Métropole propose de le renouveler après constitution d'un nouveau groupement de commandes coordonné par l'EPCI.

Limoges Métropole sera nommée coordonnateur du groupement et sera chargée de la gestion de la procédure et de la signature des marchés, de la passation d'éventuels avenants, de la gestion des procédures de reconduction et révision des prix...

Chaque membre exécutera le ou les marchés pour ce qui le concerne, notamment s'agissant de l'émission des bons de commandes et la gestion de la facturation.

La formule retenue est celle d'accords-cadres avec exécution au fur et à mesure de l'émission de bons de commandes, d'une durée initiale ferme allant de la date de notification jusqu'au 31 mars 2025. Les accords-cadres pourront être reconductibles pour une durée portant au maximum leur durée totale à 4 ans.

La consultation sera décomposée en 4 lots :

- Lot 1 : téléphonie fixe : raccordements et acheminements du trafic, interconnexion des sites, accès internet bas débit et accès symétriques
- Lot 2 : accès internet très haut débit
- Lot 3 : téléphonie mobile, usage voix et données
- Lot 4 : noms de domaine

Il est proposé au Conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu le code de la commande publique publié au journal officiel le 5 décembre 2018 dont la date d'entrée en vigueur est fixée au 1er avril 2019,

- d'**ADHERER** au groupement de commandes de Limoges Métropole pour le marché de télécommunication,
- d'**AUTORISER** Madame la Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes correspondante, jointe en annexe.

Madame la Maire met aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Fin de la séance à 18h40.

La Maire,
Emilie RABETEAU